



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25607
15 avril 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 15 AVRIL 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR
INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE LA TURQUIE AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous adresser la présente lettre au nom du Groupe de contact sur la Bosnie-Herzégovine de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), qui comprend l'Arabie saoudite, l'Egypte, l'Iran (République islamique d'), la Malaisie, le Pakistan, le Sénégal et la Turquie.

Plus de trois semaines se sont écoulées depuis que S. E. le Président Alija Izetbegovic a signé au nom du Gouvernement bosniaque l'accord sur les dispositions intérimaires et la carte provinciale, les Serbes de Bosnie demeurant ainsi les seuls à ne pas avoir accepté le plan de paix Vance-Owen.

Durant cette période, les Serbes de Bosnie ont montré une fois qu'ils n'ont aucune intention de signer le plan de paix. Au contraire, la continuation de leur agression, le bombardement intense des villes bosniaques, la perpétration de massacres ignobles et les violations éhontées du droit humanitaire international prouvent qu'ils entendent, sans souci de la paix, poursuivre leur répugnante pratique du "nettoyage ethnique" malgré les innombrables appels du Conseil de sécurité et de la communauté internationale.

Différer l'adoption du projet de résolution du Conseil de sécurité visant à renforcer les sanctions contre la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), c'est aller à l'encontre de ce qu'attend la communauté internationale, qui souhaite que l'on exerce une pression sur les Serbes pour qu'ils signent tous les éléments du plan de paix. Cela étant, le Groupe de contact demande une réunion officielle d'urgence du Conseil de sécurité, avec débat ouvert, de façon que tous les non-membres puissent exprimer leur préoccupation.

Pour poursuivre la question, le Groupe de contact de l'OCI a aussi l'intention de demander la convocation d'une session d'urgence de l'Assemblée générale.

Le Représentant permanent adjoint
Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Tahsin BURCUOGLU